

Communication N° 07 - 2017 au Conseil communal

Séance du 26 avril 2017

Préavis N° 24-2014
Av. de Villardin, ch. de la Joliette (Sud), ch. de Somais,
Chamblandes, Osches, Tilleuls et Verney
Aménagements routiers, renouvellement des conduites
industrielles et des collecteurs d'évacuation des eaux

Information liée à l'avancement des travaux

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Par le biais de la présente communication, la Direction des travaux et des services industriels (DTSI) souhaite informer le Conseil communal de l'état d'avancement des travaux et de leur planification concernant le chantier susmentionné.

La fin de cet important chantier communal aura lieu courant septembre 2017 alors que dans le préavis elle avait été annoncée pour le 1^{er} semestre de cette année.

Plusieurs facteurs expliquent ce retard, notamment :

- le démarrage du chantier, prévu le 19 janvier 2015, a eu lieu le 15 mars 2015 ;
- les travaux spéciaux complémentaires de rabattement de la nappe phréatique rencontrée lors des fouilles multi-réseaux sur le ch. de Villardin, entre le lac et l'av. Général Guisan, ont occasionné environ 2 mois de retard ;

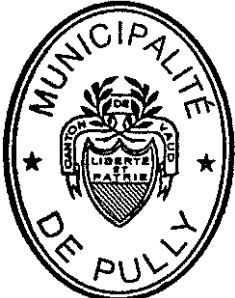


- la complexité des fouilles en profondeur et le maintien de la circulation sur les différentes routes citées en titre ont amené la direction des travaux à réaliser un plus grand nombre d'étapes que prévu dans la planification initiale.

Si l'achèvement des travaux des phases principales est toujours prévu d'ici fin juin 2017, la pose du revêtement final de la chaussée de l'av. de Villardin et du ch. de la Joliette est planifiée pour fin juillet 2017. La circulation sera alors rétablie définitivement sur l'av. de Villardin, les chemins de la Joliette, des Osches et de Somais.

La fin des aménagements routiers et paysagers sur les chemins de Chamblandes et des Tilleuls est prévue à fin août 2017.

Au mois de septembre, quelques travaux devront encore être réalisés sur l'av. Général Guisan, tels que la suppression de l'arrêt de bus en baignoire Châtaignier Sud et l'adaptation des limites des parcelles au droit de ce dernier. La fin du chantier coïncidera avec la remise en état de la parcelle sur laquelle était entreposée l'installation de chantier et la pose du revêtement final sur le ch. de Villardin, entre le lac et l'av. Général Guisan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire
		
G. Reichen		Ph. Steiner

Pully, le 26 avril 2017